

proférés par les policiers, donnent la nausée !

Dans la police, le racisme fait système

Si les propos racistes des policiers sont choquants, ils n'étonnent plus guère. L'institution policière, basée sur l'obéissance à une autorité forte est particulièrement perméable aux idées fascistes. Dans les urnes, près de 7 policiers actifs sur 10 glissent un bulletin Rassemblement National. Au commissariat de Rouen, les policiers appelaient de leurs vœux une « guerre raciale » contre « les nègres » et « les bougnoules » (voir : Gardien de la Paix, podcast d'Arte Radio).

Les banlieues, laboratoire des violences policières

Le racisme fait système au sein de l'institution policière, et c'est dans les banlieues que celui-ci s'exprime depuis

bien longtemps. La violence déchaînée contre les Gilets Jaunes ou les manifestant.e.s lors du mouvement contre la loi travail ou les retraites, les personnes racisé.e.s et paupérisé.e.s la connaissent bien. Violence morale et symbolique, d'abord, avec le recours au contrôle au faciès dès le plus jeune âge et plusieurs fois par jour, les humiliations, dans le but de créer l'habitude de la soumission.

Violence physique ensuite, du viol de Théodore Luhaka à l'homicide d'Adama Traoré. Face à celle-ci, la fuite est souvent mortelle, comme pour Zyed et Bouna, Mahamadou Fofana, Steve et tant d'autres.

Macron déclarait l'année dernière : « Ne parlez pas de "répression" ou de "violences policières", ces mots sont inacceptables dans un Etat de droit. » Ce qui est inacceptable, ce sont ces mains déchiquetées, ces yeux explosés, les morts de Rémi Fraisse, Cédric Chouviat, Zineb Redouane, Mohamed Gabsi... Darmanin aimerait les faire oublier. Nous ne le

laisserons pas faire.

La critique des violences policières comme dénominateur commun

Depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, la répression policière aura été sa réponse à tous les mouvements sociaux : Gilets Jaunes, Notre-Dame des Landes, manifestations sur les retraites, dans les universités... C'est dans la dénonciation de ces violences qu'une convergence des luttes s'observe. Tant que le gouvernement ajoutera les violences de sa police à la violence de sa politique, il trouvera en nous, face à lui, des adversaires toujours plus uni.e.s. La moindre des choses pour le gouvernement serait, à court terme, l'abandon de la loi de "sécurité globale", énième cadeau à une police violente et raciste. Le chemin vers une police républicaine, respectueuse des droits de chacun.e demandera du courage politique et une vision réellement humaniste, bien éloignée des discours de nos gouvernant.e.s. C'est dans les luttes que tout se joue !



éducation
SUD 29

SUD éducation
2, rue Amiral Nielly
29200 Brest

Dispensé de timbrage

Brest CTC

Déposé le
04/12/2020

P PRESSE
DISTRIBUÉE
LA POSTE

Union
Syndicale
Solidaires

Brest 2 Rue Amiral Nielly ☎ 02 98 05 12 93.
✉ 29@sudeducation.org

Quimper 33 Av de la Libération ☎ 02 98 53 04 16
site <http://sudeducation29.infini.fr>

Loi de "sécurité globale" Violences policières Non à l'État sécuritaire !

Partout en France, les mobilisations massives contre la loi de "sécurité globale" montre le rejet populaire du texte, qui, s'il n'était pas passé à la moulinette de la novlangue gouvernementale, aurait pu être appelé loi d'impunité totale. À Brest, ce furent près de 4000 personnes réunies samedi 28 novembre pour le dénoncer. Mais aussi à Quimper, Morlaix, Douarnenez, Quimperlé... L'indignité de ce projet de loi est d'autant plus flagrante que les violences policières des derniers jours ont été particulièrement médiatisées.

Police française : le pays des droit(e)s de l'Homme

À Paris, place de la République d'abord, le 23 novembre, où des exilé.e.s avaient installé leurs tentes par centaines parce qu'ils-elles n'avaient pas été relogé.e.s après avoir été expulsé.e.s de leur campement de Saint Denis. La situation a dégénéré lorsque le préfet de police a ordonné l'expulsion des migrant.e.s. Face à des exilé.e.s absolument pacifistes et des militant.e.s soucieux-euses d'éviter la moindre provocation, des policiers déchaînés ont gazé, donné des coups de pied et de matraques. Des hommes et des femmes réduit.e.s à l'état de corps tombant sur le bitume après avoir été violemment sorti.e.s de leur abri, à l'état de détritrus comme vidés d'un sac-poubelle : voilà les images que provoque la vision de ces tentes soulevées par des policiers aux ordres de notre gouvernement. Et pourtant, il s'agit d'hommes et de femmes

venu.e.s trouver refuge dans notre pays après avoir fui la misère ou la violence.



Autre lieu, autres violences

Samedi 28 novembre, des policiers ont été filmés par une caméra de vidéosurveillance en train de rouer de coup Michel Zecler, un homme noir, un producteur de musique à l'entrée de son studio d'enregistrement. Les images de l'agression, diffusées par un média alternatif, sont tout simplement insupportables. Le motif avancé (le non port du masque), la durée de l'agression, son extrême violence, les propos racistes

Suite en dernière page

Constellations : un plan de formation nés sous de mauvaises étoiles

Un vent mauvais souffle sur la formation continue des enseignants du premier degré. Quasiment disparus, les stages longs, emportés par le sacrifice sarkozien des Brigades Formation Continue et des stagiaires en formation qui prenaient les classes plusieurs semaines pendant que le titulaire se formait de son côté. Et c'est depuis quelques années les « animations pédagogiques », 18 heures obligatoires, qui subissent les foudres du ministère. Cela a commencé de façon insidieuse par des animations « obligatoires ». Nulle trace dans les textes de cette « obligation ». Pour rappel, voici ce que dit l'article L912-1-2 du Code de l'Éducation : «*La formation continue est obligatoire pour chaque enseignant. L'offre de formation continue est adaptée aux besoins des enseignants. Elle participe à leur développement professionnel et personnel et peut donner lieu à l'attribution d'une certification ou d'un diplôme.*»

Une offre de formation réduite à peau de chagrin

Les besoins des enseignants ont laissés place aux lubies du Ministre : numérique et sciences cognitives, français et maths, et basta !

La nouvelle déclinaison de ce diktat porte le doux nom de constellations. Le ministère le présente ainsi : «*une modalité de formation fondée sur les échanges entre pairs, sur un accompagnement dans la durée et sur un renouvellement partagé des gestes professionnels des professeurs des écoles et des formateurs.*» La constellation « fonde la formation sur le contexte local d'enseignement (les classes deviennent les lieux de formation) et articule l'exploitation des ressources théoriques et les déclinaisons dans la classe, permettant aux

professeurs de prendre appui sur les résultats de la recherche pour trouver des réponses adaptées à leurs besoins et à ceux de leurs élèves ». Bel exemple de novlang blanquérienne ! Mais quelle recherche ? Qui choisit ? L'administration ! Elle désigne des pairs « volontaires », une thématique (français ou maths) et impose le cadre pédagogique et théorique. Formation ou conformation à l'idéologie du ministre ?

De quel chapeau est sortie cette constellation ?

Des lessons studies, modalité de formation venue du Japon. La Lesson Study est une démarche, une méthode consistant pour les enseignant.e.s à préparer en groupe une leçon d'étude sur un problème qui les intéresse avec l'aide de littérature scientifique et éventuellement d'experts, de chercheurs. A l'origine donc, une démarche locale de choix des personnels, tant sur la problématique que sur les outils théoriques. L'inverse de ce que sont les constellations, où les personnels n'ont que le choix... d'obéir !

Les heureux/ses « volontaires » doivent réfléchir à une problématique imposée, créer des séquences en groupe, en binôme ou trinôme, pendant 18h ; puis durant 12h « tester » ces séquences en classe, devant les autres « volontaires » qui analysent et critiquent. Dans une période où le remplaçant est une rareté, on se demande comment ces « volontaires » seront remplacé.e.s dans leur classe pendant qu'ils dissertent dans une autre classe. Et comment ne pas vivre ces séances en classe de manière intrusive quand on ne l'a pas souhaité ?

Cerise sur le gâteau, le confinement n'a pas arrêté le

processus. Des formations en distanciel ont été programmées, en y ajoutant une formation aux outils numériques à distance. Ah bon ? On n'était pas prêt à tout, comme l'a claironné le ministre dans les médias ? Sans doute que non, puisque une majorité des collègues n'a pu participer, suite à des problèmes techniques ; comment peut-on espérer que chaque ordinateur et chaque connexion internet de chaque enseignant.e soit en mesure de fonctionner avec les ENT labélisés EN, qui ont montré toutes leurs limites lors du premier confinement ? Est-ce avec leur propre matériel, payé de leur salaire au point d'indice gelé depuis des lustres, que les enseignant.e.s doivent suivre cette parodie de formation ?

Des pratiques directives imposées

Il faut s'opposer à ces pratiques dans la lignée des évaluations et autres « innovations » blanquériennes. Refuser de jouer le jeu, n'accepter que la seule présence obligatoire, refuser les visites de classe. Quitte à se déclarer gréviste. Ensemble, nous pouvons exiger, comme l'intersyndicale, que seul.e.s les vrai.e.s volontaires participent à cette formation.

SUD Éducation considère inacceptable cet organisation autoritaire de la formation.

La formation ne doit pas être un lieu d'imposition de pratiques au détriment de la liberté pédagogique qui permet de s'adapter à la réalité des besoins des élèves. SUD Éducation revendique une formation continue de qualité, librement choisie et sur le temps de service.

Avenir lycéen : la sauce et le lapin

« Beaucoup de sauce et peu de lapin », c'est ce que déclarait Blanquer le 22 novembre, à l'antenne d'RTL. Une semaine plus tard, les révélations se sont succédé, et pour filer la métaphore culinaire, les carottes pourraient bien être cuites !

Lapin au champagne

2018 : en plein projet de réforme du bac, les syndicats lycéens sont vent debout contre ce projet inégalitaire. Alors que les blocages s'organisent localement et que la colère gronde, une association défend cette réforme. Celle-ci, Avenir Lycéen, se voit ensuite remettre 65 000 euros d'argent public pour l'organisation d'un congrès fondateur qui n'aura jamais lieu. À la place, ces subventions ont été dilapidées en équipement informatique haut-de-gamme, en hôtels de luxe et en frais de bouche. Si le ministère de l'Éducation nationale a été alerté au sujet de cette gestion désastreuse, cela ne l'a pas empêché de verser 30 000 euros de plus pour l'année 2020.

Suivez le lapin blanc...

Si Blanquer n'a pas été regardant sur la gestion des finances d'Avenir Lycéen, c'est peut-être bien parce que cette

organisation syndicale aurait été montée de toute pièces par son propre ministère ! L'objectif : affaiblir les autres syndicats pour faire passer en force la réforme du baccalauréat. De jour en jour, les révélations se succèdent dans Libération ou Médiapart. Loin des idéaux d'émancipation que porte l'école publique, cette instrumentalisation des jeunes et du syndicalisme est révélatrice du mépris pour la démocratie de notre gouvernement. Que toute la lumière soit faite sur cette affaire, et que devant la liste toujours plus longue de ses indignités, Blanquer ait enfin la bonne idée de détalé... comme un lapin !

LE SYNDICAT «AVENIR LYCÉEN», AU TRAIN DE VIE LUXUEUX, ÉTAIT EN FAIT CRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POUR VANTER LES RÉFORMES DU GOUVERNEMENT ET BRISER LES CONTESTATIONS LYCÉENNES



Enseignant.e.s non-remplacé.e-s C'est ça le nouveau dispositif "Plus de Classes Que de Maîtres" ?

Alors que tout montrait, dès l'an dernier, que l'épidémie de covid-19 ne cesserait pas aux vacances d'été, l'Éducation nationale, de façon scandaleuse, s'est refusé à tout recrutement. Cette année, ce sont les élèves et les personnels qui en font les frais. Les postes de remplaçant.e.s, invisibles le jour de la rentrée, n'en sont pas moins essentiels. S'ils étaient déjà trop peu nombreux, la situation est désormais encore plus critique. Dans plusieurs établissements, les élèves se trouvent sans enseignant.e pendant parfois plusieurs jours.

Afin de limiter les brassages entre classes, des classes entières sont installées dans des couloirs des écoles, sous la surveillance de collègues déjà fatigué.e.s et responsables de leur propre trentaine d'élèves. Ce sont parfois les AESH qui se voient contraint.e.s de délaissés les enfants qu'elles accompagnent pour assurer un rôle à mi-chemin entre surveillance et enseignement. Dans le second degré, les remplacements de moins de 15 jours n'étant jamais assurés, le manque de remplaçant.e.s se fait également sentir, laissant des classes entières sans enseignement. Dans les écoles comme dans les établissements du secondaire, l'État manque à son devoir de garantir à tou-te-s les élèves une éducation de qualité.

La précarité comme seule réponse

L'Éducation nationale parle maintenant de recrutements en urgence. Cette solution n'est pas satisfaisante à trois titres. Premièrement, elle arrive bien trop tard et démontre à nouveau l'incurie de notre hiérarchie. Deuxièmement, les personnels recrutés le seront sous le statut de contractuel, dont on n'aura de cesse de rappeler la grande précarité. Sud Éducation rappelle ses revendications : la titularisation de tous les personnels. Enfin, aucune formation ne sera dispensée à ces nouveaux personnels, qui se retrouveront en charge d'une classe sans y avoir été préparés. Si la DSDEN se défend en invoquant les entretiens préalables au recrutement, personne n'est dupe de la souffrance qui résultera de ce manque de formation.

Et dans vos établissements ?

Sud Éducation invite tous les personnels à faire remonter les dysfonctionnements et en particulier les non remplacements au sein de leur établissement aux organisations syndicales. C'est grâce à vous que l'on peut faire remonter l'information dans les instances et auprès de la DSDEN.

Le mensonge des PIAL, l'illusion d'une solution

Ce que dit l'administration

Le PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) est essentiellement une nouvelle forme d'organisation du travail des AESH qui doit permettre de mieux répartir et coordonner leurs interventions en fonction des besoins et des emplois du temps des élèves concerné.e.s. Dans le primaire, le PIAL est placé sous la responsabilité de l'IEN, qui peut déléguer, localement, à un directeur d'école, et dans le second degré sous la responsabilité d'un chef d'établissement. Les élèves bénéficiaires d'un AESH restent notifié.e.s par la CDAPH mais c'est le responsable du PIAL qui arrête les emplois du temps des AESH et qui détermine la quotité horaire de leurs interventions auprès des élèves concerné.e.s. L'Éducation nationale prend ainsi quelque distance par rapport à la MDPH. Elle se réserve l'organisation du travail des AESH. Le PIAL a pour objectif d'apporter de la souplesse dans l'organisation de l'accompagnement du handicap.

La réalité sur le terrain

Quand on entend souplesse, il faut comprendre flexibilité.

Sur le terrain ce sont des emplois du temps qui changent régulièrement ; une mutualisation à l'excès des AESH, souvent au mépris des décisions d'équipes éducatives. Les élèves aussi doivent se montrer flexibles : un.e même élève est très souvent accompagné.e par des AESH différent.e.s, quels que soient ses troubles et ses besoins. Cela nuit à leur progression et leurs apprentissages. Le gouvernement veut masquer le manque de personnels AESH par cette gestion des ressources humaines au sein des PIAL pour faire croire aux familles et associations que « tout va bien ». Les zones de flou ou les préconisations non-obligatoires laissées dans la circulaire ont été clairement exploitées par les administrations locales pour optimiser les moyens, au détriment des conditions de travail. C'est le cas de la prise en charge des frais de déplacement pour se rendre d'un établissement à l'autre au sein de PIAL. Certain.e.s AESH se sont vu opposer un refus de leur prise en charge pour leurs frais de déplacements.

En clair, le PIAL c'est Tetris : on joue avec les AESH et les élèves à emboîter des emplois du temps pour rationaliser et rentabiliser au maximum des personnels sous-payés, sous-

formés, grands oubliés du Grenelle de l'éducation, sans tenir compte de l'humain, AESH ou élève en situation de handicap. Tout cela contribue à mettre à mal des équipes

